

WLAN: Réagir c'est bien, agir c'est mieux ! (ndlr : Wlan=WiFi)

Le gouvernement allemand doit traduire ses paroles en actes

3 août 2007

Nos questions et les discussions qui en ont découlé ont montré clairement que le gouvernement préconise la prudence concernant l'utilisation du WLAN.

Mais ce n'est qu'une première étape.

Considérer l'exposition comme la somme de tous les types d'expositions existants

Il ne faut pas se concentrer uniquement sur les rayons WLAN, mais sur l'ensemble des champs électromagnétiques haute fréquence, que l'on appelle en en langage courant le smog électrique. Depuis des années, les débats portent quasi exclusivement sur les antennes de téléphonie mobile. Toutefois, d'autres sources de rayonnement, comme le téléphone portable, le WLAN, les téléphones sans fil à la maison ou au bureau ou encore des technologies plus récentes, comme le réseau radio numérique que vont prochainement utiliser les forces de police ou la télévision numérique qui vient de voir le jour, tendent à être laissées pour compte dans les discussions.

Cette liste non exhaustive montre clairement qu'il ne s'agit plus de technologies isolées les unes des autres et de leurs valeurs de rayonnement respectives.

Aussi, il faut prendre en compte l'exposition dans son intégralité, due à l'ensemble de ces technologies.

Même si nombre d'utilisateurs préfèrent fermer les yeux devant cette réalité, il ne s'agit plus de la question de savoir si ces rayons électromagnétiques sont dangereux pour la santé ou non.

C'est un fait avéré depuis longtemps.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement, dans le 26e décret d'application de la loi fédérale de protection contre les émissions, a fixé des valeurs limites d'exposition appropriées. Il ne s'agit pas non plus de supprimer ces technologies, mais de réfléchir à la question suivante : dans quelle mesure pouvons-nous combiner le principe de prévention en terme de protection du consommateur et le maintien de ces nouvelles technologies, dont on ne peut nier les aspects positifs.

L'objectif est de maintenir au niveau le plus bas l'ensemble des différents types d'expositions existants.

Nous ne devons pas sous-estimer l'impact du WLAN, qui, dans certaines circonstances, peut être le facteur dominant.

Le gouvernement déclare : « Les réseaux WLAN installés dans un cadre privé et professionnel peuvent effectivement être le facteur dominant parmi les rayonnements dus aux autres services de radio, lorsque la distance adéquate par rapport à l'émetteur (Accès Point) n'est pas respectée ».

Renforcer la liberté de choix

Nous insistons sur l'importance de la liberté de choix de chacun.

C'est la raison pour laquelle le groupe parlementaire d'Alliance 90/les Verts demande au gouvernement, bien que ce dernier ait rejeté notre proposition en faveur de l'étiquetage des téléphones portables, de faire des progrès sensibles concernant l'étiquetage des appareils. C'est inadmissible que le label Ange Bleu pour les appareils à émissions basses soit porté comme une croix, mais qu'aucun appareil ne porte encore ce label. Bien que le rapport sur l'environnement 2006 du gouvernement actuel prétende, à tord, le contraire.

La déclaration du gouvernement concernant notre questionnaire, se recoupe avec celle de l'Agence fédérale pour la prévention des risques liés aux rayonnements. Lors d'une consultation au Parlement régional de Bavière il y a quelques mois, elle avait répondu en conséquent. Ce qui a conduit ensuite à la recommandation faite par le Parlement régional, ayant pour objectif d'éviter au maximum le WLAN dans les écoles.

Car en tant que citoyen informé, je peux décider, du moins chez moi à la maison, si je souhaite utiliser le réseau WLAN, et faire ainsi augmenter mon exposition personnelle aux rayonnements, ou non.

En revanche, les écoliers n'ont pas, eux, la liberté de choisir si leur école doit être équipée du réseau WLAN ou non. C'est pourquoi nous demandons à tous les autres Länder de suivre l'exemple de la Bavière.

Poursuivre la recherche

Aux yeux de l'Alliance 90/les Verts, il est primordial de poursuivre les recherches sur les conséquences des différentes sources d'émissions, comme cela a été effectué dans le cadre du programme de recherche allemand de téléphonie mobile. Malheureusement, la grande coalition a rejeté cette proposition lors de la réunion du Comité Environnemental le 04.07.07, contre les voix de tous les partis de l'opposition, qui eux s'exprimaient en faveur de cette mesure. Eléments majeurs de cette proposition : la poursuite de la recherche, avec comme point fort l'analyse des conséquences sur la santé des enfants et des jeunes, et la recherche à long terme. Ce sont justement ces points qu'a cité l'Agence fédérale pour la prévention des risques liés aux rayonnements lors de la consultation au Parlement régional de Bavière.

Le gouvernement fédéral doit désormais agir

Après la pause estivale, nous allons présenter au Parlement une proposition, qui incite le gouvernement à agir véritablement, plus qu'à réagir.

Le gouvernement doit mettre en place un ensemble de mesures, qui incluent une politique active d'information, la poursuite de la recherche, un étiquetage lisible et des mesures de minimisation des risques.

Ceux qui recommandent de minimiser l'utilisation du WLAN en invoquant le principe de précaution pour la protection de la santé, mais qui, dans le même temps, ne pratique pas activement une politique de prévention, ne sont pas crédibles.